

L'abbatiale d'Abondance en Chablais

Notes archéologiques

Raymond OURSEL

Fille de Saint-Maurice d'Agaune, la grande abbaye alpine d'Abondance n'a pas manqué d'historiens ; plus heureuse que d'autres, elle a même bénéficié de plusieurs monographies archéologiques : après l'architecte Charvet, qui lui consacra un petit volume ¹, elle fut successivement étudiée par le chanoine Poncet ², puis par MM. Déonna et Renard ³, auteurs en commun d'un excellent travail auquel ajoute peu un article paru dans le *Bulletin Monumental* sous la signature de M. Dumolin ⁴. C'est dire que son mérite la signale à l'attention, sans que le sujet puisse être considéré pour autant comme épuisé. Monument vénérable, l'abbatiale en particulier, aujourd'hui devenue église paroissiale, présente des énigmes nombreuses, qu'ont encore compliquées les mutilations qu'elle a subies et les réfections que celles-ci rendirent à diverses reprises nécessaires.

L'existence, dans la haute vallée de la Dranse, d'une communauté de chanoines réguliers venus d'Agaune est ancienne ; elle est attestée dès le XI^e siècle : par une charte de 1043, le seigneur Guy de Féternes faisait don à ces religieux de toutes les possessions qu'il avait dans le pays, probablement sous forme de terres et de droits épars ; la majeure partie de la vallée, en effet, relevait déjà de l'abbaye de Saint-Maurice, qui en fit expressément don à sa fondation d'Abondance en 1108 ; le monastère chablaisien fut érigé en abbaye entre 1128 et 1144, signe d'une prospérité que confirme le nombre de ses propres filiales : après Sixt, qui eut à sa tête le Bx Ponce de Faucigny (1140-1144), furent fondées Entremont

¹ L. Charvet, *Recherches sur l'abbaye d'Abondance en Chablais*, Lyon, 1863.

² P. F. Poncet, *Etude historique et artistique sur les anciennes églises de la Savoie et des rives du lac Léman*, dans *Mém. et Doc. Acad. Salés.*, 1884, t. VII.

³ W. Déonna et E. Renard, *L'abbaye d'Abondance en Haute-Savoie*, Genève, 1912.

⁴ M. Dumolin, *L'abbaye d'Abondance en Chablais*, dans *Bull. Mon.*, 1931.

(1154), Grandval (fin du XII^e siècle) et Goailles (1208), ces deux dernières au diocèse de Besançon ; sans compter plusieurs prieurés, parmi lesquels on compte celui de Peillonnex en Faucigny. De bonne heure cependant, cet essor, qui avait même valu à Abondance de réformer l'abbaye-mère tombée en décadence, se relâcha : dès 1244, Abondance devait abandonner Grandval, qu'elle n'avait pu libérer de graves difficultés, et qui fut unie à Saint-Claude ; Goailles, pour sa part, lui suscita des conflits répétés avec Besançon. Entremont, pourtant plus proche et accessible, fut en 1279 abandonnée à l'abbaye de Saint-Ruph de Valence. Après 1430, l'abbaye d'Abondance passa sous le régime de la commende, qui dura jusqu'au début du XVII^e siècle, où saint François de Sales, las des abus qu'il constatait, installa des Feuillants à la place des chanoines ; après une brève période de redressement, les nouveaux réguliers se relâchèrent aussi ; en 1761, un bref du pape les supprimait, et donnait le monastère à la Sainte-Maison de Thonon, qui le conserva jusqu'à l'occupation française de 1792.

Selon la tradition, la communauté primitive aurait occupé plusieurs emplacements avant de se fixer au lieu d'Abondance ; elle se serait notamment établie à cinq kilomètres en amont, où se trouve aujourd'hui le village de La Chapelle. On ignore les raisons pour lesquelles elle préféra, en définitive, le site plus ingrat et plus resserré où furent construits le monastère encore subsistant et le village qui se développa sous sa garde : c'était au débouché supérieur d'un « étroit » fort sauvage auquel fut donné le nom de « Solitude » ; en aval, sauf le bassin plus riant de Vacheresse, c'était le désert jusqu'à Thonon, et la vie ne s'animait que sur le plateau verdoyant où se sont fondés notamment les villages de Larringes, Champanges, Chevenoz et Saint-Paul. Avec le plateau, les relations d'Abondance étaient fréquentes, certes ; il n'empêche que la haute vallée communiquait plus librement encore avec l'actuel versant suisse, et que le pas de Morgins ne constitua jamais une frontière, mais, à l'instar d'autres cols alpestres, tel celui du Bonhomme, un lieu de passage de part et d'autre duquel vivaient des communautés identiques, en continuel rapport. En ce sens, la décision d'établir le monastère à la pointe inférieure de ce haut bassin prenait tout son sens ; il en devenait apparemment la clé, ou la sentinelle de l'occident, comme Agaune en était la porte orientale.

Rien ne subsiste en tout cas des bâtiments primitifs. L'église abbatiale, qui demeure en grande partie, appartient tout entière au XIII^e siècle, ainsi que l'ont bien montré MM. Déonna et Renard. Elle présente d'ailleurs des particularités très curieuses, qui en font, sans conteste, l'un des monuments les plus intéressants de toute la Savoie. Son plan est remarquablement développé ; sur une nef aujourd'hui unique s'ouvrent

un transept très débordant, dont chaque croisillon est profond de deux travées barlongues, et un chœur magnifique, composé d'une travée droite flanquée de collatéraux, et d'un hémicycle que délimitent quatre colonnes rondes ; un déambulatoire, en prolongement des collatéraux, enveloppe l'hémicycle, et est lui-même circonscrit par sept chapelles rayonnantes : les deux extrêmes de celles-ci cantonnent chaque croisillon à l'est, mais ne communiquent qu'avec les collatéraux de la travée droite ; les cinq autres se développent à l'intérieur d'un mur de clôture en demi-cercle parfait. C'est là, on le sait, un plan tout à fait exceptionnel, dérivé de celui qui, à l'abbatiale cistercienne de Clairvaux, faisait ouvrir sur un déambulatoire en hémicycle une série de chapelles carrées closes par un mur unique, sensiblement polygonal ; cette dernière avait été érigée à la fin du XII^e siècle. La variante des chapelles prises dans un mur circulaire fut employée dans quelques monuments qui ne sont pas tous cisterciens ; les plus voisins d'Abondance, qui appartiennent, eux, à l'Ordre de Cîteaux, sont ceux de Pontigny, dans l'Yonne, d'Heisterbach en Rhénanie, et surtout de Cherlieu, dans l'ancien diocèse de Besançon. On ignore les raisons exactes qui déterminèrent les constructeurs d'Abondance à adopter ce système, au demeurant simple et rationnel, surtout en pays de montagne, où tout saillant de la maçonnerie est exposé au vent et à la neige, tout redent prétexte à l'amas de congères. Le chiffre de sept chapelles s'explique d'abord par des raisons liturgiques et symboliques : chacune d'elles était réservée à un jour de la semaine⁵ ; le plan lui-même constituerait peut-être quelque réminiscence du plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes que l'abbaye-mère d'Agaune avait été l'une des premières à concevoir et à utiliser en Occident, entre 943 et 950⁶. La proximité de l'abbaye cistercienne d'Aulps, avec laquelle les relations, plus d'une fois hostiles, étaient quasi quotidiennes, dut jouer aussi un rôle dans l'adoption d'un plan familier de l'Ordre cistercien ; pourtant, Notre-Dame d'Aulps reproduisait quant à elle le plan beaucoup plus commun d'un chevet droit, à l'instar de Fontenay. Intervinrent aussi, sans doute, les relations qu'Abondance entretenait avec le diocèse de Besançon, et qui eurent pour conséquence la fondation, à peu d'années d'intervalle, de deux abbayes, alors qu'Abondance ne comptait aucune fille au diocèse de Lausanne ; pour la fondation de Goailles, Abondance aliéna des possessions qu'elle détenait précédemment autour du château de Joux. Ce n'est qu'à partir de 1244 qu'on voit la grande abbaye abandonner progressivement ses filiales trop éloignées, au profit de prieurés

⁵ C'est du moins ce qui se déduit du procès-verbal de la Visite Pastorale de 1443 : « Item (abbas) faciat reparari fenestras vitreas cappellarum diei Lune et diei Martis ».

⁶ Cf. L. Blondel, *La reconstruction du chœur oriental de la basilique d'Agaune*, dans *Vallésia*, t. V, 1950, pp. 167 — 184.

situés sur les rives du Léman. Mais, entre temps, l'abbaye cistercienne de Cherlieu avait été érigée, en 1200 environ, dans le diocèse de Besançon ; son plan offre avec celui d'Abondance de grandes analogies : chœur limité par six colonnes (au lieu de quatre à Abondance) et précédé d'une travée droite, déambulatoire de sept travées courbes sur lequel s'ouvrent sept chapelles rayonnantes closes par un mur hémicirculaire qu'épaulent des contreforts ; le transept, il est vrai, faisait saillie sur le chevet, et deux chapelles s'ouvraient sur les murs orientaux des croisillons. Il n'existait pas moins des ressemblances telles qu'on peut supposer, sans pouvoir le prouver formellement, que le plan d'Abondance s'inspira de cette création très neuve réalisée dans le diocèse limitrophe, par des religieux qui avaient succédé directement aux Augustins prévus par la fondation. En tout cas, l'abbatiale chablaisienne doit être désormais, directement ou par intermédiaires, incluse dans le rayonnement architectural de Clairvaux, et cette constatation ne manque pas d'intérêt.

Quant à l'élévation intérieure, elle manifeste pour sa part de la façon la plus évidente que les influences du gothique dit « bourguignon » s'exercèrent puissamment sur elle. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur les discussions auxquelles ce terme a donné lieu ; qu'il suffise d'observer que l'abbatiale d'Abondance respecte fidèlement, au moins dans son chevet, seul conservé sans retouches, le principe de l'élévation de ces édifices : grandes arcades en cintre brisé, galerie de triforium, ici réduite à deux, exceptionnellement trois niches en plein cintre allégeant la muraille de chaque travée, étage supérieur en retrait, déterminant des formerets profonds, et percé d'une fenêtre en lancette par travée ; au-dessus du triforium circule une coursière typique, traversant d'une travée à l'autre l'épaisseur du formeret, qui joue, comme à Notre-Dame de Dijon, le rôle d'un véritable contrefort intérieur, complétant l'effet des arcs-boutants de l'élévation extérieure ; si, pour l'ensemble de l'église, les nervures d'ogive reposent sur des massifs décomposés, dérivés de la section cruciforme, leur retombée sur les colonnes du déambulatoire, par des colonnettes aboutissant au surplomb des tailloirs et équilibrées, symétriquement, par les arcs de la voûte des travées collatérales, ajoute, elle, une nouvelle concordance très évocatrice. Il apparaît que les constructeurs d'Abondance ont puisé aux sources du gothique de la France orientale, en l'adaptant toutefois aux exigences propres de leur climat et aux conditions de leur existence.

Car, à la différence du cloître voisin, les traits indigènes abondent dans l'abbatiale, et prouvent qu'on ne fit pas appel pour l'ériger à une équipe venue du dehors, familiarisée avec d'autres matériaux, apte à tailler minutieusement la pierre. Hors les quatre colonnes du déambulatoire, tout, ici, est anguleux et sec ; nervures et doubleaux ne sont

que de longs bandeaux simples ou doublés, à arêtes vives ; aucun angle n'est amorti ; le triforium est réduit à sa plus simple expression ; au lieu de chapiteaux, des impostes élémentaires, dont la section superpose un cavet et une bande, soulignent les retombées d'arcs. Seules, les quatre colonnes, dont les bases sont constituées par deux tores inégaux et écrasés, séparés par une scotie, comportent des chapiteaux, mais si grossièrement sculptés qu'on a pu les supposer vestiges de quelque édifice préexistant ; justice a été faite de ces impressions. Ce sont bien, taillées dans la pierre dure du pays, des imitations rudes, mais non dépourvues de vigueur, des belles corbeilles, à double rangée de crochets, du XIIIe siècle ; il n'y manque pas même, sur l'une d'elles, ces amusantes terminaisons en masques humains qui les agrémentent parfois. Et c'est précisément cette fusion, au cœur des Alpes de Savoie, des influences venues des plaines d'Occident et des traditions autochtones de bâtir qui fait la saisissante grandeur de ce monument : prestige fâcheusement amoindri, d'ailleurs, par les barbouillages indécents qui, exécutés au siècle dernier, le déshonorent, par les ridicules planches de bois peintes qui ont été placées sous chaque arcade de triforium, comme par les dévastations que l'église a subies au cours des siècles et qui ont rendu nécessaires des réfections étendues, de nature à en altérer gravement la physionomie primitive.

De ces dernières vicissitudes, la nef porte les marques, et elle est devenue, de ce fait, la partie la plus ingrate du monument ; presque plus rien en elle n'appartient à la première campagne de construction, et c'est sur des indices extrêmement ténus que les archéologues ont exercé leur sagacité, et tenté de résoudre les énigmes qu'elle propose. Tous ont été surpris qu'à l'ample chevet ne réponde que ce vaisseau étriqué, misérable ; ils ont été induits à se demander si son aspect actuel correspond à l'intention première ; si, d'une part, la nef originelle n'était pas plus longue, et si, de l'autre, elle n'était pas cantonnée de bas-côtés.

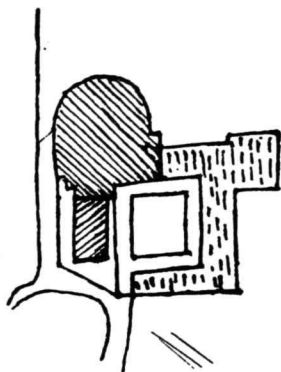
La première question trouve facilement sa réponse. dans l'examen des documents antérieurs à la restauration de la fin du dernier siècle. La nef, alors, ne comptait plus que deux travées, fermées par un mur provisoire. L'architecte de Revel prévit, à l'occident, l'adjonction de deux travées nouvelles exactement semblables aux précédentes, sauf toutefois les murs goutterots moins épais. Le plan qu'il dressa, le 10 juin 1893, à cette fin, comporte un détail qui a échappé à l'analyse des archéologues : parmi les « parties à détruire », teintées en jaune, se voit un mur qui n'est autre que l'ancien goutterot du sud, et qui, de la clôture provisoire des deux travées orientales subsistantes, s'avance à l'ouest

sur une longueur très exacte de trois travées⁷ ; il suggère ainsi que la nef primitive ne comptait pas moins de cinq travées, soit une de plus que l'actuelle.

L'examen du cadastre sarde de 1730 vient à point nommé justifier cette proposition (fig. 1). Quand il fut levé, la nef ancienne existait encore dans sa totalité ; les deux travées orientales faisaient partie de « l'église des Religieux » ; à l'ouest, séparée d'elles par une clôture dont la nature n'est pas précisée, s'étendait la nef paroissiale, « réduite en mesure », apparemment à la suite d'un incendie qui, en 1728, dévasta l'abbaye. Or cette nef, simple vaisseau rectangulaire, avait son mur de façade au droit des arcades intérieures de la galerie occidentale du cloître, situation tout à fait conforme au plan de Revel ; toute hésita-

Fig. 1. — L'abbaye d'Abondance d'après le cadastre de 1730.

On distingue les bâtiments abbatiaux, le cloître avec son accès occidental, l'abbatiale et la nef paroissiale flanquée de son couloir extérieur.



tion doit donc être levée sur ses dimensions anciennes, telles du moins qu'elles existaient en 1730 ; elle dut, en un siècle et demi, non entretenue, se délabrer assez pour qu'en 1893, il n'en restât plus que la muraille méridionale.

Le second problème est infiniment plus épineux. Cette nef était-elle primitivement accostée de collatéraux ? La mappe de 1730 montre clairement qu'à cette époque, elle n'en possédait pas. Le mur goutterot du nord ne peut aujourd'hui fournir aucune indication : il a, dans son ensemble, été repris, au moins aux étages inférieurs, et seuls paraissent subsister du bâti originel la fenêtre haute de l'avant-dernière travée, entourée à l'extérieur par une archivoltte enveloppante, et la naissance, brusquement coupée, de la moulure de base du triforium, dans la moitié orientale de la dernière travée ; c'est également dans la paroi de cette travée qu'a été ménagé, sans doute après l'incendie de 1728, le beau portail classique, en pierre rose, qu'abrite la masse du clocher

⁷ Arch. de la Haute-Savoie, dossiers de la série O.

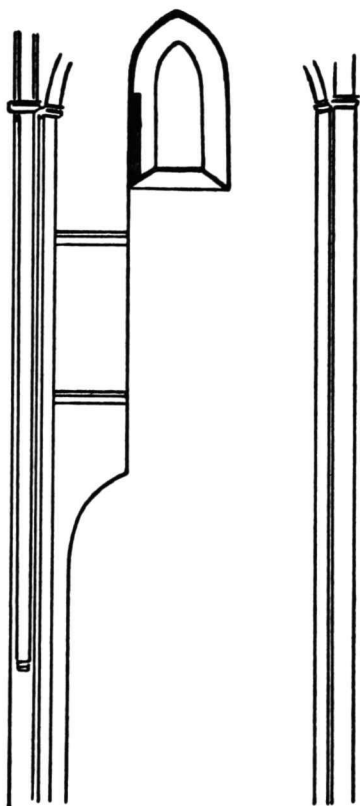


Fig. 2. — Abondance. Élévation schématique de la quatrième travée de la nef (au sud).

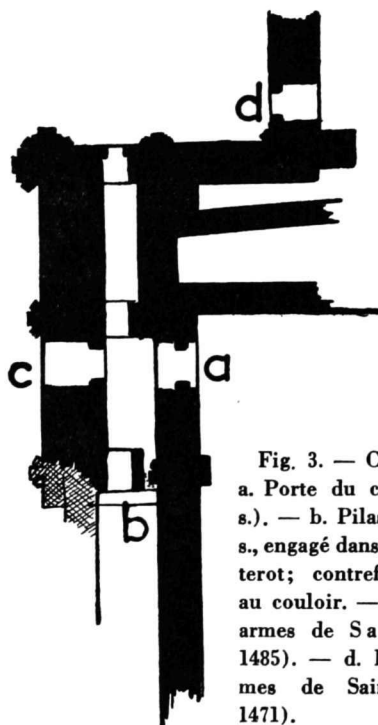


Fig. 3. — Couloir sud.
 a. Porte du cloître (XIII^e s.). — b. Pilastre du XIII^e s., engagé dans le mur goutterot; contrefort et accès au couloir. — c. Porte aux armes de Savoie (1473-1485). — d. Porte aux armes de Saint-Jeoire (v. 1471).

latéral, alors érigé par l'architecte faucignerand Pontet ; ce praticien fit observer⁸ que la tour pouvait, sur deux de ses faces, et jusqu'à une hauteur convenable, s'appuyer sur les murs robustes de l'angle formé par la muraille de la nef et la paroi occidentale du croisillon nord. Le collatéral, s'il y en avait eu un, n'existait donc plus de ce côté lors de la réfection du XVIII^e siècle.

Au sud, il en va différemment. Là, le mur goutterot présente, à l'intérieur, un signe manifeste de reprise. Sur presque toute la hauteur de la dernière travée s'observe un décrochement vertical ; à gauche de cette faille, raccordée à l'appui de la fenêtre haute que traverse la cour-

⁸ Cf. son rapport d'expert, publié dans les *Mém. et Doc. de l'Acad. Chabl.*, t. I, 1887.

sière⁹, on peut voir encore les moulures qui devaient encadrer le triforium, et, au rez-de-chaussée, le départ significatif d'une grande arcade qui retombait sur la pile d'angle du transept (fig. 2). A droite, tout le mur apparaît postérieurement repris, mais l'épais badigeon moderne empêche toute analyse de l'appareil en cet endroit ; il vaudrait, ne serait-ce qu'à ce point de vue, la peine de procéder à un sondage : l'existence du triforium, le raccord de la grande arcade avec l'appareil plus jeune pourraient être ainsi précisés.

Extérieurement, d'autres signes suggèrent l'existence primitive d'un bas-côté méridional ; au sud des deux travées orientales, les seules anciennes, circule un couloir (fig. 3) qui a laissé perplexes les archéologues ; il s'ouvre, au droit de l'ancienne clôture de l'église des religieux, par un passage étroit ménagé dans l'épaisseur d'un large contrefort de bel appareil ; on débouche alors dans un réduit obscur voûté en berceau, dont une des parois, au nord, n'est autre que le mur goutte-rot méridional de l'église, et l'autre, au sud, le mur extérieur de la galerie septentrionale du cloître ; l'une et l'autre sont percées de portes qui se font vis-à-vis ; celle qui met le couloir en communication avec le cloître est profonde et en plein cintre : c'est la fameuse «Porte de la Vierge», ornée, du côté du cloître, de belles sculptures contemporaines de celui-ci ; en face, la porte qui, du couloir, donne accès à l'avant-dernière travée de la nef est en cintre brisé et porte les caractères du XVe siècle ; dans la nef elle-même, un écusson de Savoie la surmonte. Un second passage, ménagé comme le premier à travers un contrefort, conduit à un couloir plus étroit qui correspond à la dernière travée et s'ouvre sur le croisillon ; ses chambranles sont pourvus de moulures en chevrons renversés, caractéristiques elles aussi du XVe siècle. Tout prouve donc que ce couloir n'appartenait pas à la construction primitive ; d'autre part, sur le mur méridional qui le sépare du cloître, au droit du contrefort où est creusé le passage d'accès, fait saillie un support de voûte constitué par un pilastre engagé, de section carrée, que cantonne un pilastre secondaire placé en oblique ; une imposte les surmonte l'un et l'autre. De toute évidence, ce massif, exactement semblable à ceux de la nef, supportait une voûte d'ogives ; on voit encore, au-dessus du pilastre secondaire, l'arrachement d'une nervure identique à celles de l'église. Un tel vestige, joint à ceux de la dernière travée, autorise à conclure que le vaisseau primitif comportait un collatéral, conforme à celui de la travée de chœur, et que ce bas-côté existait encore quand, entre 1331

⁹ Il semble ainsi que l'élévation de la nef n'ait pas été rigoureusement semblable à celle du chevet, et qu'en particulier son étage supérieur n'ait pas été construit en retrait par rapport au triforium.

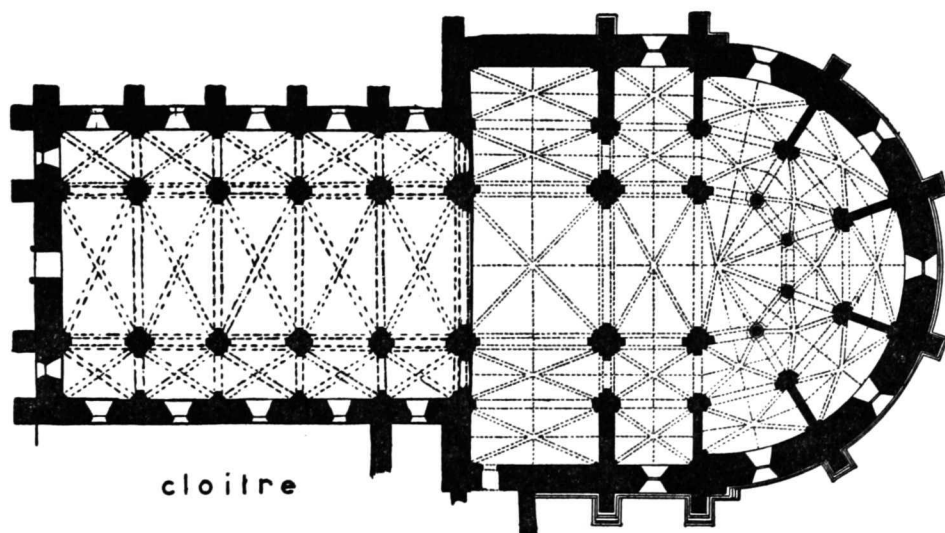


Fig. 4. — Plan restitué de l'abbatiale d'Abondance.

et 1354, le cloître fut édifié : la galerie septentrionale de celui-ci s'appuyait, ainsi qu'il est logique, sur son mur goutterot.

Le remplacement du bas-côté par l'actuel corridor est donc le résultat d'un important remaniement, dont la date demande à être précisée. Deux catastrophes pourraient, à première vue, l'avoir déterminé : soit, en 1400, un incendie qui ravagea l'abbaye ; soit un tremblement de terre, en 1586 : date, il est vrai, bien tardive pour pouvoir s'accorder avec le style des deux portes décrites ci-dessus. D'autre part, la suppression du collatéral sud paraît avoir été en relation avec la création du couloir longeant la galerie orientale du cloître et de la sacristie qu'il dessert¹⁰ ; pour les bâtir, on fut en effet obligé d'empiéter sur la largeur qui lui était dévolue.

Les archéologues ont beaucoup débattu de ces problèmes. M. P.-E. Martin, dans une note très fournie de remarques judicieuses, souhaitait que fussent retrouvés « des textes relatifs aux travaux que des membres de la Maison de Savoie (dont les armes ornent notamment les fres-

¹⁰ Cette sacristie n'existait pas encore en 1443 ; le Visiteur Apostolique prescrit qu'on en établisse une « *in loco ubi est horilodium* », probablement contre le mur du croisillon sud. Au-dessus de la porte de communication entre ce croisillon et la sacristie se voit un écu en sautoir surmonté d'un lacs de Savoie et des monogrammes « IHS » et « AM », en lettres du XVe siècle : il s'agit, comme l'a montré M. P.-E. Martin, des armes de la famille de Saint-Jeoire, dont deux membres étaient chanoines d'Abondance en 1471 ; l'un deux, Nicod, était même sacristain et prieur claustral.



Fig. 5. — Vue de l'abside par E. Wick, 1864-1867.

ques du cloître) au XVe siècle, et probablement les abbés commendataires, ont fait exécuter à Abondance. Est-il permis, concluait-il, d'espérer semblable découverte¹¹ ?

Ces textes existent ; ils sont même d'une précision rare, et viennent heureusement débrouiller l'énigme, en identifiant l'auteur de la réfection. Il s'agit tout simplement des Visites Pastorales effectuées les 25 octobre 1443, 9 mai 1471 et 16 juillet 1481 par les délégués de l'évêque de Genève ; leur intérêt avait échappé à la sagacité des archéologues. Le premier Visiteur put constater que « toute la nef de l'église

¹¹ *Quelques notes sur les monuments d'Abondance, dans Rev. Savoie., 1931.*

était en ruines jusqu'en ses fondements, et que, de même, la tour située à l'entrée était caduque sur toute sa hauteur, du côté du nord ». C'était évidemment la conséquence du sinistre de 1400 ; d'ailleurs, la Visite de 1481 l'indique de la manière la plus explicite : « l'église insigne avait, du fait d'un incendie occasionnel, subi des dommages importants ». Le Visiteur de 1443 enjoignait que le tout fût restauré avant six ans complets¹².

En 1471, le Vicaire Général, après une description du lamentable état de la nef et du clocher, félicitait l'abbé commendataire, Amblard de Viry, représenté par le prieur Guigues d'Arlod, d'avoir amorcé les travaux de réfection indispensables. Mais il n'en renouvelait pas moins l'injonction de son prédécesseur, l'essentiel demeurant encore, selon ses propres constatations, à accomplir.

Dix ans plus tard cependant, le Visiteur rendait au très jeune abbé commendataire du moment, Jacques-Louis de Savoie (alors âgé de onze ans), l'hommage d'avoir relevé complètement la bâtisse de ses ruines¹³. Il y avait consacré, ainsi qu'à des travaux effectués aux bâtiments abbatiaux, « une part des revenus ». Et discrètement, le Visiteur lui conseillait, tout en poursuivant l'œuvre si bien commencée, « de ne pas se contenter d'une restauration des édifices, mais d'étendre celle-ci à tous les ornements nécessaires au culte¹⁴ ». On ne saurait indiquer de façon plus claire que l'abbatiai de Jacques de Savoie fut signalé par de grands travaux de constructions. C'est à lui, ou du moins à son administrateur Guillaume de Grières, que peut être, autant qu'il semble, attribuée justement la suppression du collatéral, rendue nécessaire par l'ébranlement de la nef. Cette suppression décidée, on dut s'employer à consolider la nef centrale où elle le requérait avec le plus d'urgence, soit au sud :

¹² « *Item tota navis ecclesie cum crotis a fundamentis est in ruina, et similis turris in introitu ecclesie a fundamentis a parte borea ruinatur, quam reparationem edificiorum ecclesie faciat quanto citius habuerit commoditatem in annos sex, videlicet omni anno tantum quantum in sex annis sit completa reparatio, et incipiat primo anno in futura Pasca* » (Arch. Hte-Sav., I G 98). Le sens de *Crota* est ici ambigu ; il ne saurait s'agir de crypte, selon l'acception fréquente de ce mot, qui s'applique également à toute catégorie de pièces basses et voûtées. S'agirait-il des collatéraux, dont l'étroitesse et l'élévation médiocre pouvaient justifier un tel terme ? C'est assez probable.

¹³ Les dates extrêmes de l'abbatiai de Jacques de Savoie ne sauraient être fixées avec précision. L'abbé Amblard de Viry décédait en 1472 ; Foras signale un Antoine de Langin, élu l'année suivante. Il fallait en tout cas que Jacques-Louis eût été, en 1481, institué depuis quelque temps déjà, pour avoir eu le loisir de faire procéder à des réfections aussi importantes. C'est à tort que certains auteurs l'ont confondu avec Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève, qui décéda en 1482.

¹⁴ « *Quia est ecclesia insignis, et abbatie occasionalis incendium ipsius modo non mediam ipsa abbatia passa fuit jacturam, prefatusque R. D. Commendatarius unam partem fructuum in constitutione ipsius abbatie et ecclesie benigne elargitus fuit, ... de cetero exortatur ut tota [?] jam per eum bene cepta proseguatur, sed etiam ad reparationem restauratam ipsius abbatie non stilum [sic pour solum] in edificiis, sed etiam in paramentis necessariis ad cultum* ». — Arch. Hte-Savoie. I G 99.

l'église, en effet, avait été construite sur un terrain décliné et peu stable ; ce fut au moyen d'énormes contreforts occupant toute la largeur de l'ancien collatéral, ou peu s'en faut. On créa ensuite, selon toute vraisemblance, un passage couvert permettant, tout au long de la nef, la descente facile du cloître, des travées de l'église et du transept ; dans la même campagne, on dut, au-dessus de la première travée de la nef, lancer un nouveau clocher, dont la construction fut confiée à Claude Fontannaz. Il faut remarquer, sur les plans généraux de l'abbaye, que le cloître de l'abbé Jean III se trouvait ainsi investi de dégagements pratiques sur ses trois galeries sud, est et nord ; la constitution de ce dernier couloir relevait en fait d'un programme rationnel, et l'attribution à Jacques-Louis de Savoie est confirmée encore par l'écusson figurant au-dessus de la porte qui le fait communiquer avec l'avant-dernière travée de la nef. Ainsi l'église prit-elle l'aspect que lui assigne le relevé du cadastre de 1730, avec son vaste chevet, et sa petite nef étroite et disproportionnée, au flanc sud de laquelle, sur toute sa longueur, le couloir de Jacques-Louis de Savoie est bien visible.

Telle quelle, et malgré les mutilations subies, l'abbatiale d'Abondance (fig. 4) traduit l'éclectisme des chanoines réguliers qui, à l'instar de la plupart des Ordres religieux, ne possédèrent au cours de leur histoire aucun canon d'architecture uniformément stéréotypé et répété, mais surent adapter à leurs besoins propres les normes du milieu où ils étaient appelés à vivre. De même que la basilique-mère d'Againe avec ses deux absides carolingiennes opposées, l'abbatiale d'Abondance prolonge au cœur des Alpes de Savoie l'influence particulièrement féconde d'une tradition, encore bien obscure certes, mais discernable, des marches françaises de l'Est et de l'ancienne Lotharingie, dont la cathédrale de Laon et l'abbatiale de Clairvaux ne constituent peut-être que deux expressions corollaires.

